

CARACTÉRISER ET LE CAS ÉCHÉANT RÉDUIRE LES INTERACTIONS ENTRE LES ENJEUX ÉCOLOGIQUES ET LA PÊCHE DE LOISIR

Objectifs opérationnels

Réduire les pressions physiques (perturbations, pertes, changements hydrologiques) sur les **habitats** (subtidaux et intertidaux) liées aux ouvrages, activités et usages maritimes

Limiter le dérangement physique, sonore, lumineux des **oiseaux** au niveau de leurs zones d'habitats fonctionnels (reposoirs, zones d'alimentation, corridors écologiques)

Limiter le dérangement physique, sonore, lumineux des **oiseaux marins nicheurs** au niveau de leurs zones de nidification et d'alimentation

Réduire les captures accidentelles **d'oiseaux** (au large et à proximité des colonies), et diminuer en particulier les captures accidentelles des espèces les plus vulnérables comme le Puffin des Baléares

Réduire les captures accidentelles de **mammifères marins**, en particulier des petits cétacés

Adapter les prélèvements d'espèces amphihalines de manière à atteindre ou à maintenir le bon état du stock et réduire les captures accidentelles des espèces **amphihalines** dont la capacité de renouvellement est compromise

Enjeux détaillés

Habitats sensibles
Poissons amphihalins
Mammifères marins
Oiseaux marins

Localisation

Site Natura 2000

Problématique

Les activités de pêche de loisir (à pied, embarquée, depuis la rive, sous-marine) peuvent impacter :

- les habitats marins dès lors que les engins de pêche ont un contact avec le fond, que la ressource prélevée constitue l'habitat (ex : moules, algues de rives) ou que des blocs sont retournés ;
- les espèces d'intérêt communautaire que sont les poissons amphihalins, les mammifères marins et les oiseaux marins en exercent des pressions de dérangement, capture accidentelle, prises accessoires, ...

Sur le site, toutes ces activités méritent d'être mieux quantifiées et qualifiées pour mieux caractériser leur(s) impact(s) et mieux adapter la communication/sensibilisation aux bonnes pratiques en direction de ces acteurs.

Mise en œuvre

Sous-action 1 : Identifier les protocoles de suivi des activités de pêche de loisir

Faire un état de l'art des différents protocoles existants et identifier le/les mieux adapté(s) au site, en lien avec les acteurs concernés.

Sous-action 2 : Mettre en œuvre les protocoles de suivis

En lien avec les pêcheurs de loisir, mettre en œuvre le(s) protocole(s) afin d'avoir une meilleure vision des activités de pêche de loisir dans le site (quantitative et qualitative)

Sous-action 3 : Caractériser les interactions pêche de loisir/enjeux écologiques à l'échelle du site

Caractériser les interactions entre les pêches de loisir et les habitats, les poissons amphihalins, les mammifères marins et les oiseaux.

Sous-action 4 : envisager des mesures de réduction des impacts

En lien avec les acteurs, imaginer et mettre en œuvre des actions de réduction des impacts, par exemple :

- Déployer une stratégie de communication et de sensibilisation spécifique aux activités de pêche de loisir (cf. action de SENSi)
- Solliciter le renfort des moyens de surveillance lors des grandes marées (agents assermentés, garde littoral, etc.) pour faire respecter la réglementation pour la pratique de la pêche à pied (taille minimum, remise en place des blocs, pêche à pied interdite dans les herbiers de zostère, etc.) ;
- Identifier des zones / des périodes d'exclusion de certaines activités au regard de la sensibilité des enjeux, en cohérence avec les ARP espèces et habitats menées pour la pêche professionnelle
- Tester des dispositifs d'évitement des captures accidentelles.

Sous-action 5 : Accompagner la mise en place d'une plateforme au service des pêcheurs de loisir

Un telle plateforme pourrait permettre aux pêcheurs de loisir de :

- Déclarer leur pêche
- Partager leurs connaissances du milieu et les changements qu'ils observent
- Accéder facilement à la réglementation en vigueur
- Accéder à un catalogue de bonnes pratiques

La charte Natura 2000 fera référence à cette plateforme pour en faire la promotion

Facteurs d'influence

Pêche de loisir

Coûts prévisionnels

Temps agent Natura 2000 : à définir

Partenaires

Associations de pêcheurs
Fédérations de pêche
Clubs de plongée

Maitres d'ouvrage

Animateur Natura 2000

Indicateurs de réalisation

- Protocoles identifiés et mis en œuvre pour le suivi des activités
- Nombre de réunions organisées avec les pêcheurs récréatifs
- Tests de dispositifs d'évitement des captures accidentelles réalisés
- Production et partage de supports d'information et de sensibilisation
- Surfaces mises en protection

Indicateurs de suivi

- Taux de captures accidentelles réduits
- Habitats sensibles en meilleur état de conservation